

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 OCTOBRE 2022**

Présents : Mme MONNOT Laurence, Maire, Mmes : CROZE Fanny, PRIEUR Emilie, TESSIER  
LEBRUN Carole, MM : GALLIOT Olivier, GOUT Florent, GUYOT Alain, SIROP Guillaume,  
VINSSIAT Tadeuse

Arrivé en cours de séance : M. GOUT Florent

Absent(s) : MM : LEFEBVRE Martial, MANCEAU Corentin, PEIGNE Jean-Marc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CROZE Nadège à Mme CROZE Fanny,  
CUVILLIER LACHIZE Sylvie à M. GOUT Florent

**I – Le compte rendu de la séance du 30 août 2022 est approuvé**

**II – Mme TESSIER LEBRUN Carole est désignée secrétaire de séance.**

**III- CHOIX FOURNISSEUR POUR L'ACHAT D'UN SOUFFLEUR POUR L'ENTRETIEN DU CITY-STADE  
ET DE LA COUR DE L'ECOLE  
ET DECISION MODIFICATIVE N°2/2022 :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Opte pour le devis de la société CHARTIER, pour un montant total de 874.94 € T.T.C. pour l'achat d'un souffleur sur batterie
- Accepte la décision modificative suivante :

- Compte 2111 (terrains nus) - 875.00 €
- Compte 2158 (outillage technique) + 875.00 €

**IV- AVENANT AU CONTRAT DE VERIFICATION PERIODIQUE ET TECHNIQUE :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition d'avenant de la société QUALICONSULT pour la vérification périodique et technique de notre nouveau city-stade

**V- DEFINITION DES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE :**

Au vu de la hausse des tarifs de l'énergie, Mme le Maire demande au Conseil de bien vouloir réfléchir aux horaires de l'éclairage public de notre Commune.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'éteindre complètement l'éclairage public, sur toutes les routes de la Commune, à compter de 22 heures et de modifier les horaires d'allumage le matin, à savoir : à 6 heures au lieu de 5 heures.

Cette nouvelle programmation devrait être mise en place fin octobre.  
Un devis va être demandé à la société ISI ELEC, (société chargée de l'entretien de notre éclairage public), pour mettre en place ces changements d'horaires.  
Il sera également envisagé, si cela est possible, des horaires différents pour le week-end et une extinction complète en été.

### **ARRIVÉE DE M. GOUT FLORENT A 20H33**

#### **VI- CHOIX DES COLIS DE NOEL POUR LES ANCIENS :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal choisit les colis de type "Esprit Cosy" de la société Esprit Gourmet, pour un montant total de 20.35 € T.T.C. par colis simple et 30.30 € T.T.C. par colis double, soit un total de 1 003.95 € T.T.C.

#### **VII- QUESTIONS DIVERSES :**

##### **a) Remboursement de notre fournisseur d'électricité :**

Mme le Maire informe le Conseil que, suite au dispositif lié à l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique), notre fournisseur d'électricité (EDF) nous a remboursé un montant de 125.27 €

Mme le Maire fait un point sur la consommation d'électricité de la Commune. Celle-ci est nettement en hausse par rapport à l'année dernière mais elle rappelle qu'en 2021, du fait du COVID, l'Espace Oratorien a été très peu loué alors que notre salle est beaucoup louée cette année.

##### **b) Information accident route de Vienne du 19/06/2022 :**

Le candélabre endommagé lors de l'accident a été mis en sécurité en attendant l'accord pour les travaux par notre assurance.

Le devis de remplacement du candélabre a été accepté ; les travaux vont donc être réalisés prochainement.

##### **c) Point sur le trappage des chats libres :**

Mme le Maire fait état de 7 chats trappés récemment par l'Association des Chats Castelneuviens Libres sur notre Commune.

##### **d) Prochaine commission travaux :** le 11 octobre 2022, à 20h00, en mairie

##### **e) Passage du Club RETROCHAP le 6 novembre 2022 :**

L'arrêt des voitures anciennes est prévu sur le parking de notre salle des fêtes.

Un café sera offert par la Commune.

Les Oratoriens peuvent venir admirer ces voitures Anciennes entre 9h00 et 10h00.

##### **f) Marché local du 2 octobre :**

13 exposants étaient présents sur 15 inscrits, qui étaient satisfaits de leur matinée.

La fréquentation était bonne mais seulement à partir de 11h00.

Mme le Maire souhaite remercier Mme CUVILLIER LACHIZE Sylvie pour son investissement dans l'organisation de notre marché local.

##### **g) City-Stade :**

Mme le Maire demande aux élus de se manifester pour la création d'un groupe de travail afin d'organiser l'inauguration de notre City-Stade (en plus des élus membres de la commission fêtes et cérémonies)

**h) Cérémonie du 11 novembre :**

Rendez-vous à 10h15 devant la mairie.

**i) SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) :**

M. GALLIOT Olivier fait un point sur la dernière réunion du SIA. Il explique que la remise en conformité de la station d'épuration a été validée.

Deux études sont également en cours :

- Etude pour l'homologation du rejet d'une partie des eaux traitées en Loire
- Etude d'un projet de panneaux photovoltaïques pour une alimentation autonome

**j) SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable):**

M. GALLIOT fait, également, un point sur la dernière réunion du SIAEP. Il fait part des résultats de l'étude patrimoniale qui a été faite, à savoir :

- Vieillessement de nos réseaux
- Analyses d'eau, en général, bonnes sauf de temps en temps par manque de purges, avec de nombreuses petites sections avec des eaux ralenties ou stagnantes
- Manque de pression au niveau des bornes d'incendie. (Besoin d'agrandir les sections des réseaux)

Afin de pallier ces problèmes, il est étudié une interconnexion avec d'autres Communes. Pour Ouvrouer, l'interconnexion pourrait se faire avec Tigy et Vienne en Val mais le coût serait trop important.

Concernant les problèmes bactériologiques, M. GALLIOT explique que si nous installons une pompe à chlore, l'eau deviendrait jaune et l'on devrait construire une station de traitement, pour un coût de 800 000 €. Ce projet n'est donc pas envisageable.

Pour le moment, M. GALLIOT propose donc d'étudier le prix pour la réalisation d'une zone de purge au niveau de certaines canalisations.

**k) Prochain conseil municipal :** le 6 décembre 2022.